



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Délégation Académique à la
Formation des Personnels
ENseignants, d'éducation et
d'orientation
(DAFPEN)

Affaire suivie par

Ingrid MARTINS
Téléphone
01 57 02 65 25

Julie NGUYEN
Téléphone
01 57 02 67 80

Courriel
juryacad@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr



La rectrice de l'académie de Créteil,

Vu le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 relatif au certificat d'aptitude pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap et au certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2004 fixant les options du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap et du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2004 fixant les conditions d'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (**2CA-SH**) ;

Vu les propositions faites par l'assemblée plénière du jury du 14 décembre 2016 ;

Arrête

Article 1 :

Sont déclarés admis à l'examen du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) les candidats dont les noms suivent :

Option C : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant.

Civilité	Prénom	Nom de famille	Nom d'usage
Monsieur	Medhi	MENJOZ	



2/2

Option D : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Civilité	Prénom	Nom de famille	Nom d'usage
Madame	Marie-Cécile	BAVOUZET	ZIAKOVIC
Monsieur	Florent Claude	DESMAISON	
Madame	Christelle	EL JAMALI	THEODOSE
Madame	Emilie	EYCHENNE	
Madame	Stéphanie	GENEVÉE	DOMERGUE
Madame	Yaël	GERBER	
Madame	Paula	JACQUARD	FISCHER LOURENÇO
Madame	Fatima	LAMRI	
Madame	Rosa	MARTINEZ-RIERA	
Madame	Christel	MELBECHER	
Madame	Charlotte	NIVEL	MEILLIEZ
Madame	Cécile	VALLETON	

Option F : Enseignement et aide pédagogique auprès des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté et des sections d'enseignement général et professionnel adapté

Civilité	Prénom	Nom de famille	Nom d'usage
Monsieur	Pierre	LABERTHONNIERE	

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 13 janvier 2017

La Rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE